



L'ÉDITO



A chaque début d'année, la tradition veut qu'on adresse des vœux à ceux qui nous entourent, et qui nous sont chers.

Et que souhaite-t-on, le meilleur. Mais ces désirs ne tombent pas du ciel ; Certes les magiciens existent

mais au cirque. Qui mieux que nous, chef d'entreprises savons que le meilleur ça se mérite, se construit.

En outre ce que nous désirons pour nos entreprises, notre pays, notre société nous le savons. Nous avons le réalisme chevillée au corps. Pas besoin de sondages, d'analyses, d'études, effectués par des grands spécialistes (sociologues, politologues, « économistologues » ...) nous sommes bien placés pour savoir que c'est dans l'action que nous pouvons faire évoluer nos entreprises et qu'aucune ne reste jamais sans effet.

Il faut donc agir. Quelques soient les décisions envisagées, aucune n'est jamais vaine. Bien sur cela n'épargnera pas les erreurs (souvent enrichissantes) ni les dangers, mais au moins nous avançons dans la bonne direction. Même une formule 1 sur une piste mouillée corrige sa trajectoire et accélère en courbe pour garder la piste.

Pour agir, il faut volonté, énergie et liberté. Mon souhait, pour nous tous c'est la liberté d'entreprendre, d'agir et de grandir dans l'environnement le plus favorable pour notre avenir. Nos avis et nos point de vues autant de légitimité de valeur, de dignité que tout citoyen.

Alors à la place de tous les vœux creux que l'ont reçoit, je fait le souhait que cette année, les actions concrètes et utiles pour vos entreprises voient le jour et que notre avenir soit aussi l'avenir de notre société Soyons fiers d'être entrepreneurs

Marie-Odile Lefort Haag votre présidente



SOMMAIRE

Faits et tendances

par
Etienne MARX
Thierry LEMAISTRE

Podium

par
Jean-Pierre Gilet
Christelle CAPLOT

Actus

par
Jean-Pierre Gilet

On se mobilise

Billet d'humeur

par
Franck BAUDRAT

Petites annonces

par
Franck BAUDRAT

SAVE THE DATE
12 JUN 2008

ACTUS

PENALITES ET AMENDES

Ne peuvent plus être déduites du résultat imposable les majorations appliquées en cas de retard de paiement des cotisations au régime général de sécurité sociale ainsi qu'aux régimes d'assurance maladie, d'assurance vieillesse d'invalidité et décès ou d'allocations familiales.

Cette mesure concerne les entreprises à l'IS et en BIC. Cette nouvelle règle s'applique aux sanctions et pénalités infligées au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2007.

PLAFONNEMENT DE LA TAXE PROFESSIONNELLE EN FONCTION DE LA VALEUR AJOUTEE

A compter des impositions de 2007, le plafonnement des cotisations de taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée est désormais calculé sur le montant des cotisations réellement acquittées (cotisation indiquée ligne 10 du cadre « cotisations de taxe professionnelles » de l'avis d'imposition).

De ce fait, l'avis d'imposition n'indique plus la cotisation de référence à retenir pour le calcul du plafonnement.

Attention dans le calcul de la valeur ajoutée pour le plafonnement de la taxe professionnelle, il faut retenir la production immobilisée mais seulement à hauteur des charges qui, ayant servi à déterminer son montant, ont été déduites de la valeur ajoutée.

Il ne faut donc pas retenir les frais de personnel compris dans le poste production immobilisée.

Il en est de même du compte transfert de charges qui n'est retenu que pour la partie se rapportant à des charges déductibles de la valeur ajoutée.

Les pertes sur créances irrécouvrables comptabilisées au compte 654000 sont admises en déduction du calcul de la valeur ajoutée retenue pour le plafonnement de la taxe professionnelle. Celles qui sont comptabilisées en charges exceptionnelles ne le sont pas.



RÉMUNÉRATION ET DÉPENSES DU DIRIGEANT (16/11/07, 2ème partie)

Dans la continuité de la première partie (du 19/10/07), la suite a été du même tempo. Il a été abordé les autres modes de rémunérations et ses conséquences (dividendes, loyer, voiture...) dans une démarche très pratique.

Merci à Frédéric Blanchet (Cabinet Arcadia Expertise Comptable) pour cette brillante prestation.

Retrouvez cette présentation sur le site du CJ2E.

PETIT DEJEUNER



PODIUM

SOCIETE MAXODEL Patrick GINER. 48 ans

Il a été 25 ans salarié dans des grandes et petites entreprises informatiques.

Son parcours est celui d'un autodidacte, de technicien au début de sa vie professionnelle, il évoluera jusqu'au poste de directeur technique.

Depuis longtemps, il rêvait de créer son entreprise, d'être son propre patron. Licencié pour motif économique de chez son dernier employeur, Patrick se dit que c'est l'occasion de se lancer dans la grande aventure.

Il créé en octobre 2005 la société MAXODEL avec l'aide de Caroline NOËL de l'Agence pour l'Economie en Essonne.

Il ne perd pas de temps car dès le début 2006 il adhère au CJ2E et participe régulièrement aux dîners débats et petits déjeuners.

Il est suivi par la Chambre de Commerce d'Evry dans le cadre de l'aide aux créateurs.

MAXODEL c'est le début des prénoms de ses trois enfants (Maxime, Solenne, Delphine).

Son domaine d'activité : l'informatique.

Patrick veut mettre son expérience acquise auprès des grands comptes au service aussi bien des TPE que des entreprises plus importantes.

MAXODEL propose tous les types de services liés à l'informatique, notamment :- ventes matériels (pc et serveur) et logiciels (Antivirus, anti-spam, site web) ;

- mise en service matériels et réseaux ;
- formation (il peut intervenir dans le cadre de la formation continue) ;
- des contrats de maintenance, assistance
- conseils à l'achat de logiciels métiers ;

Et cela marche ! Son chiffre d'affaires progresse régulièrement, il est de plus en plus sollicité (notamment par des membres du CJ2E).

Son entreprise a été nommée au Trophées des Espoirs de l'Economie 2008 organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne.

Ses références : IUT d'EVRY, Asymptotes conseil, le CNBF, Ville de BRON, RAILEXPERT, Bâche Assistance Confection, STEFANI TRAITEUR,

ARMONI ENTREPRISE, Mairie de LARDY.

Son objectif : être un acteur reconnu dans l'Essonne concernant l'informatisation des petites entreprises.



Et très franchement, il est sur la bonne voie !

FAITS ET TENDANCES

INTERVIEW Jean-Pierre BURNER



Pour les membres du CJ2E qui ne te connaissent pas encore, peux-tu rappeler qu'elles sont tes professions ?

Je suis tout d'abord surveillant dans un établissement pénitentiaire. Puis, je suis devenu également auteur et éditeur de mes propres œuvres.

Comment t'est venue l'écriture ?

A l'origine, il s'agissait simplement d'un passe-temps. J'ai commencé par écrire des chansons et des poèmes. Puis j'ai commencé à prendre des notes pendant mes heures de travail. Après avoir noirci beaucoup de pages de notes, j'ai eu envie d'aller plus loin et d'écrire mon premier roman. (Jean-Pierre est l'auteur de cinq ouvrages à ce jour).

Quelles sont tes sources d'inspiration ?

Je puise dans la presse, la radio, et la télévision les faits divers quotidiens dont je décide ensuite s'ils sont exploitables ou non pour un roman. En matière de littérature, je n'ai pas d'auteur fétiche. Je porte avant tout mon attention sur le sujet abordé par le livre pour orienter mon choix.

Quels sont tes projets ?

Je suis en cours de relecture d'un roman qui doit sortir cet été. Par ailleurs, je travaille sur un projet de série télévisée inspirée de mon roman intitulé Albert. Le projet va être présenté avant l'été aux chaînes de télévision afin de tourner un épisode pilote au cours de l'été prochain.

Les médias s'intéressent d'ores et déjà à mon œuvre, et j'ai déjà réalisé un nombre important d'interview pour la presse, la télévision, et la radio.

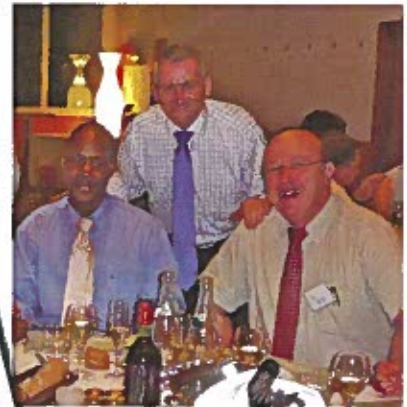
Merci Jean-Pierre et bonne continuation sur le chemin du succès.

DÎNER DU 17/01/2008 Intervenants Patrick VITAL

Négociation commerciale, par Patrick VITAL, (LEVITO)

Comme nous en avons l'habitude, nous nous sommes retrouvés ensemble ce jeudi 17 janvier 2008 dans la bonne humeur, et cette volonté de partage d'expérience. Notre intervenant Patrick VITAL nous a donné de nombreuses techniques afin de réussir nos entretiens de vente.

Une belle soirée pleine d'énergie, de fraternité, et de volonté de réussir...



FAITS ET TENDANCES

Conseil d'administration



Vous n'avez jamais vu votre conseil d'administration en plein travail pour notre association, C'est du studieux non ?



PETITES ANNONCES

Cette rubrique est pour vous, si vous avez quelque chose à vendre n'hésitez pas .
Contactez Franck BAUDRAT
au 06,20,45,48,48

BIENVENUE à MARIA MILLAUD

Nous l'accueillons avec fraternité au sein de notre association.

BILLET D'HUMEUR

L'eau.... cet élément indispensable à notre survit subit de nombreuses agressions. Malgré une réelle prise de conscience de la population et des élus il reste beaucoup de choses à faire. Cependant bien que nos rivières soient encore largement polluées, il semblerait que l'eau au robinet est de bonne qualité.

200 bénévoles goûteurs d'eau ont été chargés de détecter la moindre odeur suspecte dans l'eau du robinet, dans le cadre d'une visite de l'usine de la Lyonnaise des Eaux de Vigneux-sur-Seine dans l'Essonne.

Cette usine a pour mission d'assainir l'eau de la Seine avant de l'acheminer chez les particuliers, elle se félicite de ses bons résultats en termes de qualité de l'eau fournie. Les derniers chiffres publiés par la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) sont plutôt bons. Cependant, ces bons chiffres masqueraient des disparités au sein même de l'usine.

Eau de bonne qualité au Nord...

Ainsi, la partie nord du département, plus urbaine, puise son eau dans les fleuves et rivières. Cette eau est ensuite traitée dans l'usine et soumise à de nombreux filtrages, pour aboutir au final à une eau potable de bonne qualité.

En revanche, la partie sud du département puise son eau dans la nappe phréatique de la Beauce, particulièrement touchée par une pollution causée par l'usage intensif des pesticides dans cette zone très rurale. L'eau révèle en effet des taux de nitrates et de pesticides élevés....

et seulement potable au Sud

Mais, pas d'alarmisme pour autant. Christine Cun, ingénieur à la Ddass a confié au «Parisien» que «ce que nous considérons comme des valeurs élevées en France reste très en deçà des normes fixées par l'Organisation mondiale de la santé». Elle recommande même la consommation de l'eau du robinet en Essonne, elle serait parfaitement adaptée à la consommation de l'homme.

Alors pas d'alarmisme certes mais restons vigilant et éduquons nos enfants afin qu'ils puissent transmettre aux leurs le plaisir de vivre dans notre vert département.



ON SE MOBILISE

RUBRIQUE ON SE MOBILISE :

Vous cherchez à vous construire une réelle autorité et vous adapter à notre environnement ? N'hésitez pas à participer aux conférences, débats, forums qui se déroulent dans le département ou ailleurs. Ayez toujours l'œil OUVERT

RENDEZ-VOUS DE L'ENTREPRENEUR 25 mars 2008 17-19 h CCIE Création d'entreprise : quels seront vos impôts et taxes ? Animé par Xavier BERNARD . Ce débat est aussi valable pour les entreprises qui doivent monter un dossier de financement .

TABLES RONDES Jeudi 17 avril 2008 de 8h à 10h : CCIE «Bien communiquer sur son entreprise» Toujours parler de son entreprise

PORTES OUVERTES À LA FACULTÉ DES MÉTIERS 12 au 15 mars 2008 N'hésitez pas à y aller en visite et à rencontrer peut-être vos futurs collaborateurs. Le samedi 15 mars : Rencontre avec l'université d'Evry. Si vous recherchez un stagiaire.

PRIX ENVIRONNEMENT DES ENTREPRISES DE L'ESSONNE 2008. Il est destiné à promouvoir et valoriser les actions menées par les entreprises en faveur de l'environnement. Une bonne suite à donner à notre dîner du 13 mars 2008. dépôt des dossiers avant le 7 mai.

ECHANGEUR PME sur rendez-vous BOURSE DU COMMERCE PARIS L'échangeur PME est un espace de démonstration dédié aux petites et moyennes entreprises qui vont découvrir les nouvelles technologies (1/2h ou 2 h)